

**DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE CAPENDU****Séance du 26 juin 2025**

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt-six du mois de juin à dix-huit heures et trente minutes, le Conseil municipal, légalement convoqué le vingt du même mois, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Claude BUSTO, Maire.

Présents : M. Claude BUSTO, Mme Elisabeth ALLEMANY, M. Alain POUMES, M. René MIRALLES, M. Claude OSMONT, Mme Pascale RAFFANEL, Mme Sandra ROSSELL, Mme Jennifer POIX, M. Sébastien MEDEL, M. Gérard PERALEZ, formant la majorité des membres en exercice.

Absents représentés : M. Gérard ROUBIO procuration à M. Claude OSMONT, Mme Marie-Nadine GONZALEZ procuration à Mme Sandra ROSSELL, M. Jean DOUTE procuration à M. Claude BUSTO,

Absente excusée : Mme Georgette LAURENT

Absent : M. Robert SUBIAS

Désignation du secrétaire de séance (article L2121-15 CGCT) : Mme Elisabeth ALLEMANY

Nombre de Membres en exercice : 15	Votes Pour : 13
Nombre de Membres présents : 10	Votes Contre : 0
Nombre de suffrages exprimés : 13	Abstention : 0
Mode de scrutin : scrutin ordinaire à main levée	

Délégation n°24/2025**Convention de suivi d'adhésion au service protection des données & cybersécurité du CDG11**

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que la collectivité est accompagnée depuis plusieurs années par le service protection des données & cybersécurité du CDG11 concernant les obligations relatives à la Loi informatique et Libertés et au Règlement Général sur la Protection des Données. La convention nous liant est arrivée à son terme le 10/02/2025, il convient donc de la renouveler.

Ayant entendu l'exposé de M. le Maire, et après en avoir délibéré, le conseil municipal DECIDE, par vote ordinaire à main levée,

- D'ACCEPTER les modalités de la convention de suivi d'adhésion au service protection des données & cybersécurité du CDG11
- D'AUTORISER M. le Maire à signer ladite convention qui est renouvelable tacitement sans condition de durée.

Fait et délibéré en séance, le 26 juin 2025

La Secrétaire de séance,
Élisabeth ALLEMANY



Le Maire,
Claude BUSTO



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

011-211100680-20250626-capendu_25_D24-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 27/06/2025
Publication : 30/06/2025